



COMITÉ DU VAL D'OISE DE JUDO

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO
JUIJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



**Mesdames et Messieurs les Présidents
& Professeurs des clubs du Val d'Oise**

Herblay, le 20 mai 2019

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE & ORDINAIRE

se tiendra, le :

SAMEDI 8 JUIN 2019

**COMPLEXE CULTUREL & SPORTIF (C.C.S.)
12 rue de Welwyn - 95660 CHAMPAGNE SUR OISE**

Emargement : de 9h30 à 10h00.

Ouverture de l'A.G. Extraordinaire : 10h00 ratifier les modifications de l'article 8 des statuts de comité, et de l'article 3 du règlement intérieur de comité, votées à l'assemblée générale fédérale de Metz.

Ouverture de l'A.G. Ordinaire : 10h15.

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale,
- Rapport moral du Président,
- Rapport du Secrétaire Général,
- Rapport Financier,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos, valant quitus de gestion au comité directeur,
- Approbation du budget prévisionnel,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Questions diverses adressées par écrit (au moins 10 jours avant la date de l'A.G.),
- Signature de la convention entre le Crédit-Mutuel et le Comité de judo du Val d'Oise,
- Remises de distinctions,
- Intervention des personnalités,
- Clôture de l'Assemblée Générale par le Président.

Comptant sur votre présence, et dans l'attente de vous accueillir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Georges ABBOU

